

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 12-02-2016 SUR LES DERNIERS ACTES DE TERRORISME
A BUJUMBURA**

Le Ministère de la Sécurité Publique communique au public ce qui suit :

1. Ces derniers jours, les forces de l'ordre ont fait face à des actes de terrorisme dans certains coins de la Capitale Bujumbura où des criminels ont jeté des grenades ou tiré sur des civils surtout dans certains endroits aux grandes affluences et aux heures de pointe.

2. Pour rappel:

✓ En date du 3/2/2016, vers 12h15minutes, au centre ville de Bujumbura, devant un magasin et dans un parking, trois grenades ont été lancées sur des populations civiles innocentes blessant 8 personnes dont une femme grièvement à la jambe.

✓ En date du 05/02/2016, vers 20h, à Gikoto en zone Musaga, les mêmes criminels ont attaqué par tirs et assassiné 04 civils dont un enfant et blessé 03 autres dont 01 militaire. Le matin du 6/02/2016 suivant, ils ont tué un autre citoyen de Musaga chez lui.

Comme pour justifier leurs crimes, ils ont appelé ces victimes innocentes des «Imbonerakure» comme si ces derniers étaient destinés à être abattus sans aucune autre forme de procès.

✓ En date du 7/2/2016, vers 19h, à Kinama en face de la main d'œuvre, au bar chez NAHIMANA, trois grenades ont été lancées et treize personnes ont été blessées dont l'une morte sur le champ.

✓ Hier, ce sont les zones de Buyenzi et Kamenge qui ont été ciblées par ces actes terroristes :

Vingt six personnes dont 2 enfants et une femme qui vauaient normalement à leurs activités quotidiennes ont été blessées par une grenade lancée dans la rue, entre la 3^{ème} et la 4^{ème} avenues en zone Buyenzi, en pleine journée vers 13h et 9 ont été grièvement touchées.

Quelques heures après, à 19h45, les mêmes terroristes ont lancé deux grenades dans un arrêt bus, à Kamenge, Quartier Twinyoni, 11^{ème} Avenue, blessant 8 personnes civiles et 2 policiers.



3. Face à ces actes terroristes les forces de l'ordre ont vite intervenue pour secourir et évacuer les blessés, rechercher les terroristes et saisir les armes et effets utilisés par ces derniers.
4. Ainsi, deux criminels sur moto ont été arrêtés avant-hier, près du marché dit «Chez Sion» avec une grenade qu'ils allaient lancer et un pistolet a été également saisi sur eux.
Par ailleurs, plusieurs autres criminels ont été appréhendés ou se sont rendus ces derniers jours et la confection de leurs dossiers pénaux avance normalement.

5. Toujours dans le cadre de la prévention de ces actes terroristes, hier, en zone Cibitoke, à Mutakura, 13^{ème} Avenue, vers 10h, pendant la patrouille des forces de l'ordre et sur informations fournies par la population, les forces de l'ordre ont saisi, dans une maison qui était fermée :

- 02 fusils de type Kalachnikov et leurs cinq chargeurs garnis
- 01 fusil de type RPG7 et ses deux bombes

Et Cinq suspects ont été appréhendés pour enquête.

Dans la même localité, à la 12^{ème} Avenue et suivant la même source d'informations, une grenade défensive a été trouvée par les forces de l'ordre.

6. Aujourd'hui, en zone Musaga, entre la 1^{ère} et la 2^{ème} Avenue, suite à des tirs qui se sont faits entendre vers 01h du matin, les forces de l'ordre ont effectué une fouille-perquisition et ont saisi, au bar communément appelé KWITABA :

- 02 grenades
- 01 lance-roquettes
- 01 fusil de type Mi-kalachnikov

Dix personnes ont été appréhendées pour des raisons d'enquête.



7. Face à cet état sécuritaire, le Ministère de la Sécurité Publique condamne avec la dernière énergie tous ces actes de terrorisme et informe le public qu'une enquête sur chaque cas avance normalement tout en invitant les victimes à collaborer avec les OPJ enquêteurs pour évaluer tous les dommages qui devront être payés par ces criminels qu'on arrête au fur et à mesure.

Le Ministère invite la population à rester sereine tout en dénonçant à temps tout acte de nature à perturber la sécurité dont elle aura eu connaissance.

Le Ministère remercie vivement la population qui dénonce ces criminels qui sont arrêtés massivement ces derniers jours avant qu'ils ne commettent les crimes.

8. Le même Ministère conseille à la population de rester vigilante, d'observer et signaler aux forces de l'ordre tout mouvement, personne ou objet suspects, surtout dans les lieux de grandes affluences et de ne pas s'approcher de tout objet ou sachet jeté par terre par des gens sur moto ou à pied et d'aider à surveiller la direction de fuite de ces terroristes qui prennent le large souvent sur moto ou en véhicules.

Le Ministère rappelle qu'en cas de crimes flagrants toute personne peut appréhender le criminel et le mettre à la disposition des services compétents.

9. Pour terminer, le Ministère demande aux propriétaires des véhicules, surtout à ceux des motos, et aux conducteurs, de doubler de vigilance pendant la location ou le transport rémunéré des personnes pour éviter de mettre leurs véhicules à la disposition de ces terroristes en vue d'aider plutôt dans leur poursuite.

JE VOUS REMERCIE

